

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er juin 2012

BINCK.FR OFFRE LES FRAIS DE COURTAGE SUR LES WARRANTS CITI

Du 1er au 29 juin 2012, Binck.fr et Citi proposent une offre exclusive « Free trade Warrants ».

Binck.fr, le spécialiste de la bourse en ligne, rembourse à ses clients les frais de courtage sur l'ensemble de la gamme des Warrants émis par Citi, pour les ordres supérieurs à 200€ et inférieurs ou égaux à 10.000€. Binck.fr offre jusqu'à 50 transactions par compte!

Citi propose aux investisseurs une gamme complète et diversifiée d'environ 1.000 Warrants qui offrent des caractéristiques uniques : cotation jusqu'à la veille de l'échéance (et non 6 jours avant), Warrants CAC40 de parité 100 : 1 (et non 200 : 1).

Les Warrants sont des produits présentant un risque de perte en capital, ils s'adressent aux investisseurs avertis. Afin d'accompagner au mieux ses clients dans leurs stratégies d'investissement sur les Warrants, Binck.fr propose régulièrement des sessions de webinaires et des conférences gratuites sur les produits de bourse.

Plus d'informations

http://www.binck.fr/tarifs/offres-promotionnelles/citi

A propos de Binck

Créée en 2000 aux Pays-Bas, BinckBank, groupe indépendant, est spécialiste de la bourse en ligne. BinckBank est N°1 aux Pays-Bas et N°1 en Belgique. Cotée à la bourse NYSE Euronext d'Amsterdam avec une capitalisation de plus de 600 millions d'euros, BinckBank propose des investissements dans toutes les principales places financières du monde. BinckBank figure parmi le top 5 des courtiers européens, emploie plus de 600 personnes en Europe, compte 500.000 clients, gère 13,5 milliards d'euros d'actifs et réalise 10 millions de transactions par an. Binck.fr est la succursale française depuis 2008.

Avertissement

Produits présentant un risque de perte en capital. En raison de leur effet de levier à la hausse comme à la baisse les Warrants peuvent connaître de fortes variations, voire perdre tout ou partie de leur valeur notamment en raison d'une perte de valeur temps. Ces produits s'adressent uniquement à des investisseurs avertis disposant de connaissances suffisantes des spécificités de ces produits. Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risques énoncés dans le prospectus de base afin d'établir si le produit correspond à leurs besoins et à leurs moyens. Les Warrants émis par Citi font l'objet d'un Prospectus de Base visé par la BaFin ayant fait l'objet d'un certificat d'approbation par la BaFin à destination de l'AMF, et de Conditions Définitives de l'Offre disponibles sur le site www.citifirst.com et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

CONTACT PRESSE Alice Gardan - T +33 170 36 70 59 - agardan@binck.fr

CONTACT PRODUIT Gabriel Sicouri - T +33 1 70 75 50 10 - gabriel.sicouri@citi.com